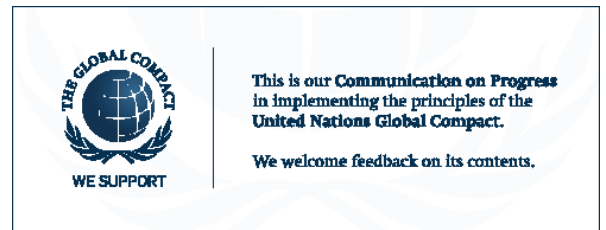




Pacte Mondial

Groupe BALAS



2 septembre 2019

Engagement de Jean BALAS

Le Groupe BALAS est spécialisé dans les métiers du second œuvre du bâtiment (Génie climatique, Plomberie, Salles de bains, Electricité, Couverture, Etanchéité, Bardage, Isolation, Maçonnerie, Pierre de taille, Gros-œuvre, Cuisines professionnelles, Réfrigération et Mobilier inox.) sur la Région Parisienne.

Il regroupe les entreprises BALAS, FRAMACO FOURNIER GUIGNARD, et CCR, pour un effectif total de 762 personnes et 138 M€ de CA.

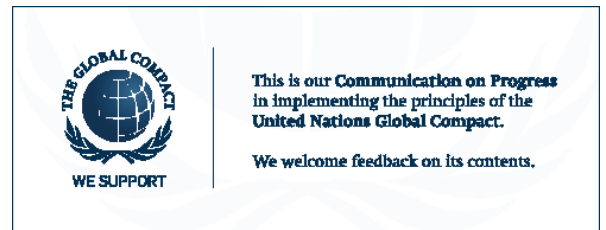
Dès mars 2004, Le Groupe BALAS a souhaité s'inscrire dans la démarche lancée par Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, en 2000, de fédérer le monde du travail et la société civile autour de dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

C'est autour des valeurs de Respect et d'Exemplarité que le Groupe BALAS s'associe au Pacte Mondial. C'est également parce que nous croyons que la Maîtrise des techniques et l'Innovation constituent une part de la réponse aux défis environnementaux qui se posent à nous, que nous sommes partie prenante du Pacte Mondial.

En tant que Président, j'ai à cœur de faire vivre la démarche du Pacte Mondial au quotidien et cette Communication sur le Progrès en est une illustration. Cette initiative lancée par l'ONU constitue un projet ambitieux et je suis donc fier que Le Groupe BALAS puisse y participer pleinement par la qualité et le professionnalisme de ses équipes.

Je renouvelle donc l'engagement du Groupe BALAS à respecter et mettre en œuvre les dix principes du Pacte Mondial pour 2019.

Jean BALAS
Président



Description des actions pratiques menées et les processus de mise en œuvre utilisés

Cette Communication sur le Progrès illustre les 10 principes du Pacte Mondial, répartis en 4 domaines.

Le Groupe BALAS a confirmé en 2018 son engagement dans le Développement Durable, par la structuration de ses Directions Qualité-Environnement et Ressources Humaines (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise – Sécurité – Qualité et Environnement), traitant toutes les questions liées au Développement Durable dans une démarche de performance globale par l'Amélioration Continue.

DROITS DE L'HOMME

Promouvoir et respecter la protection des droits de l'Homme

Le Groupe BALAS respecte scrupuleusement le droit international relatif à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, dans sa sphère d'influence.

La charte éthique du Groupe BALAS rappelle notamment que toutes les activités de l'entreprise doivent être exercées dans le cadre de l'application stricte des dispositions légales et réglementaires et doivent également respecter les principes élémentaires d'éthique.

Objectif en 2019 :

- Continuer à promouvoir les principes de la charte éthique.

Ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme

Le règlement intérieur qu'applique Le Groupe BALAS, rappelle dans son article 16 que « aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, au sens de l'article L-3221-3, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotions professionnelles, de mutation ou de renouvellement de contrat, pour avoir relaté ou témoigné de bonne foi, de faits constitutifs d'un délit ou d'un crime dont il aurait eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

De même, aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou d'accès à un stage ou à une période de formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné ou licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire, directe ou indirecte, notamment en matière de rémunération, au sens de l'article L-3221-3, de mesures d'intéressement ou de distribution d'actions de formation, de reclassement, d'affectation, de qualification, de classification, de promotions professionnelles, de mutation ou de renouvellement de contrat, pour avoir alerté dans le respect des articles 6 à 8 de la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. »



L'article 19 du règlement intérieur traite du harcèlement sexuel et agissements sexistes, l'article 20 du harcèlement moral.

Concernant son devoir de vigilance, Le Groupe BALAS poursuit son partenariat étroit avec l'assistante sociale de l'APAS BTP, la médecine du travail et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

Le Groupe BALAS respecte les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits prévus par la législation française et s'attache à faire vivre la négociation collective dans l'entreprise.

L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

L'abolition effective du travail des enfants

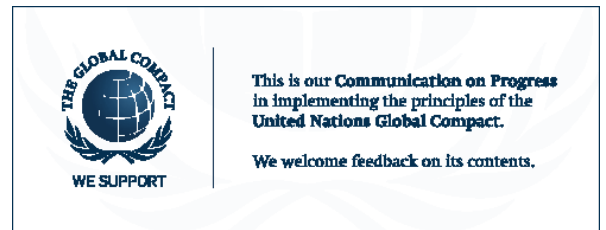
Le Groupe BALAS respecte l'ensemble des dispositions du Code du Travail. Toute forme de travail forcé, obligatoire ou encore de travail des enfants est donc inexistante.

L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Handicap

Actions en 2018 :

- Aide au montage du dossier de déclaration de travailleur handicapé ;
- Développement des achats de biens et services auprès du secteur protégé, employant des travailleurs handicapés (ESAT et EA), notamment plateaux repas, prestations de mise sous pli et enlèvement du papier en vue de son recyclage ;
- Poursuite de l'organisation des Cafés Responsables mensuels, afin de promouvoir la convivialité et les échanges entre les salariés. Les boissons sont préparées par un travailleur handicapé d'un ESAT en détachement dans l'entreprise et les produits proposés sont principalement issus de l'agriculture biologique et achetés exclusivement auprès du secteur protégé.
- Aménagement de poste de travail avec des équipements spécifiques, par exemple, souris ergonomiques, véhicules à boîte de vitesse automatique, etc ...



Indicateurs :

- montant des achats réalisés par le Groupe auprès d'ESAT et EA :
 - 2018 : 25 172 €
 - 2017 : 22 635 €
 - 2016 : 11 667 €
 - 2015 : 11 874 €
 - 2014 : 13 725 €
 - 2013 : 10 349 €

- part de travailleurs handicapés dans l'effectif total :
 - 2018 : 4,1 %
 - 2017 : 6,1 %
 - 2016 : 2,7 %
 - 2015 : 2,5 %
 - 2014 : 2,65 %
 - 2013 : 1,96 %

Objectifs en 2019 :

- Poursuite de la campagne de sensibilisation des salariés lors de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- Continuer de favoriser les achats responsables dans le secteur protégé, notamment le détachement de travailleurs handicapés ;
- Diversifier les types d'achats auprès du secteur protégé.

Insertion

Actions en 2018 :

- Poursuite des partenariats avec des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) pour l'organisation de la réponse aux clauses d'insertion sociale des appels d'offre ;
- Contrat de prestation avec un ESAT pour la gestion quotidienne du courrier (présence d'une personne détachée en nos locaux 3h/jour) et les mises sous pli occasionnelles
- Partenariat avec des ETTI (Entreprise de travail Temporaire d'Insertion)

Indicateurs :

- nombre de partenariats effectifs :
 - 2018 : 8
 - 2017 : 8
 - 2016 : 9
 - 2015 : NC
 - 2014 : 67
 - 2013 : 56

- nombre d'heures d'insertion effectuées :
 - 2018 : NC
 - 2017 : NC
 - 2016 : NC
 - 2015 : 6 285 h
 - 2014 : 5 652 h
 - 2013 : 3 665 h

Objectifs en 2019 :

- Continuer de privilégier les solutions qualitatives pour la réponse aux clauses d'insertion sociale (CDD, CDI, alternance) ;
- Former les charges d'affaires sur les spécificités des clauses d'insertion sociale ;
- Faire appel à des structures d'insertion pour répondre aux besoins ponctuels en basses qualifications ;
- Participation à des actions de POEC (Préparation Opérationnelle à l'emploi collective) dans les métiers en tension, parcours individualisé dans l'entreprise
- Continuer de suivre les plans d'actions relatifs aux accords Egalité hommes-femmes et Contrat de Générations.

Formations

Actions en 2018 :

- Formations d'encadrement et de management (encadrement de chantier pour le personnel terrain et les formations de management dispensées par Moortgat pour les chefs de projets/chargés d'affaires).
- Accompagnement des chargés d'affaires via des formations de développement commercial et de gestion des contrats à la fois sur les marchés publics et privés.
- Découverte de la modélisation 3D (BIM) par la mise en place de formations internes.

Indicateurs (suivis dans le cadre du Contrat de Générations) :

- Nombre d'heures de formation :
 - 2018 : 8 903 h
 - 2017 : 8 120 h
 - 2016 : 9 856 h
 - 2015 : 7 234 h
 - 2014 : 8 284 h
 - 2013 : 8 311 h

- part des alternants dans l'effectif total :
 - 2018 : 10,7 %
 - 2017 : 11,3 %
 - 2016 : 9,5 %
 - 2015 : 7,6 %
 - 2014 : 9 %
 - 2013 : 9,5 %

- fins de contrats : pourcentage des CDI et poursuite d'études dans le Groupe :
 - 2018 : 23 %
 - 2017 : 23 %
 - 2016 : 29 %
 - 2015 : 61 %
 - 2014 : 56 %
 - 2013 : 66 %
 - 2012 : 60 %

Objectifs en 2019 :

- Accompagner l'évolution de l'activité en développant des formations techniques propres à chaque spécialité (par exemple : carreleur mosaïste, chaudière murale, ...)
- Renforcer le rôle de conseil auprès des salariés dans leur projet professionnel à travers notamment le dispositif du compte professionnel de formation (CPF)
- Poursuivre notre investissement dans l'alternance pour assurer la pérennité et le développement du Groupe

Sécurité au Travail

Actions en 2018 :

- Création d'un référentiel sécurité Groupe Balas
- Intensification des visites sécurité chantier. Suivi des remontées et de la mise en place des actions définies
- Création de la semaine de formation Santé Sécurité pour les encadrants et exécutants.
- Mise en place d'un système de lavage des vêtements de travail
- Lancement de la politique de lutte contre les addictions

Indicateurs :

- taux de fréquence :

- 2018 : 32,7
- 2017 : 25
- 2016 : 29,3
- 2015 : 35,7

- taux de gravité :

- 2018 : 1,55
- 2017 : 2,08
- 2016 : 1,96
- 2015 : 1,46

- Indice de sensibilisation : 147

- Indice de vigilance : 88



Objectifs en 2019 :

- Mise en place d'un contrat d'objectif et de performance triennal s'appuyant sur les 3 piliers de la politique Santé Sécurité : la compétence, la responsabilisation des acteurs et l'organisation.



CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE SANTE SECURITE PLURI-ANNUEL GROUPE BALAS

12/19

PILIER DE LA POLITIQUE SANTE SECURITE	Objectifs	Actions spécifiques	Moyens à disposition	CIBLE / MESURE				
				Ressources Humaines Cible	Services Cible	Taux Cible	Prévention Santé Sécurité Indicateurs	
LA COMPETENCE	Efficacité des formations en santé sécurité au travail et en management du travail	Former aux directives sécurité les nouveaux collaborateurs dès l'embauche et au arrivée dans l'entreprise	Formation "sécurité" pour les compagnons Formation "Management SST" pour l'encadrement	Nouveaux embauchés formés dans les 6 mois avec rattrapage si besoin				
		Evaluer systématiquement la compréhension des formations au postes de travail	Modules opérationnels formalisés et support de formation correspondant. Quiz d'évaluation en fin de formation		100% formations aux modes opératoires évaluées par un Quiz	100% formations aux modes opératoires évaluées par un Quiz	Une visite dédiée chaque mois/Map	
RESPONSABILISATION DES ACTEURS	Elevation du niveau d'exigence des collaborateurs sur les attendus en santé sécurité	Réaliser les visites dédiées à santé sécurité par le personnel de production et d'encadrement	1 visite/mois pour l'encadrement				Calcul de l'indice de Vigilance	
		Appliquer le référentiel par le responsable du projet	Référentiel SST		100% des dépanneurs 1/4 heure/mois /chef	100% des projets	Evaluation au regard des Cibles définies	
		Sensibiliser et informer les équipes sur les actions prévention du chantier et de l'entreprise régulièrement	1/4 d'heure SST animé par la maîtrise		SCPT: 1/4 heure/trimestre/ collaborateurs	1/4 heure / mois /chef		
	Responsabiliser les managers	Réaliser un briefing avant chaque prise de poste	Pre Start Briefing par le responsable d'équipe		Application mobile avant chaque interventions	Briefing quotidien et enseignement du support par responsable		Délégations en adéquation avec le poste
		Revoir les délégations de pouvoir	Délégation de pouvoir	100% des délégations				
	Partage de nos objectifs de prévention, avec nos partenaires, sous-traitants et prestataires	Former les délégués de pouvoir	Rôle et responsabilité	100% des délégués formés				
		Evaluer la performance santé sécurité lors de la phase de consultation et après l'intervention des prestataires et sous-traitants	Support et grille d'évaluation ST		Evaluation annuelle des prestataires et sous-traitants	Evaluation annuelle des prestataires et sous-traitants		Création de la grille
		Effectuer un Lancement systématique santé sécurité des opérations potentiellement à risques	Identification lors de la 1ère réunion de lancement SST		Planification des lancements spécifiques	Planification des lancements spécifiques		Création de la grille
		Réaliser les sociétés de travail temporaire	Accord cadre Gestion des EPI Programme de formation commun	Partenariat avec les ETT (accompagnement, formation, EPI)				Sensibilisation aux risques
	Lutte contre les risques liés à la consommation d'alcool et/ou de drogue	Contrôler les postes à risques	Contrôle systématique		Mettre en place les contrôles	Mettre en place les contrôles		Mettre en place les contrôles
Soumettre périodiquement les collaborateurs à un dépistage à l'alcool et/ou drogue		Contrôle aléatoire		1 contrôle alcoolémie/Trim. 1 contrôle drogue/ 6 mois	1 contrôle alcoolémie/Trim. 1 contrôle drogue/ 6 mois		3 contrôle alcoolémie/Trim. 1 contrôle drogue/ 6 mois	
	Accompagner les personnes en souffrance pour rompre cette dépendance	Procédure d'accompagnement	Accompagnement de toutes les personnes détrencées					

ENVIRONNEMENT

Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement

Gestion des déchets

Actions en 2018 :

- Maintien de la collecte sélective des déchets de bureau (papier, carton, DEEE informatique)
- Collecte sélective des piles et batteries
- Maintien de la collecte sélective des déchets de chantier (déchets dangereux, bois, ferraille, métaux non ferreux, DEEE professionnels, ampoules et néons)
- Sensibilisation des salariés :
 - o Rappel des bonnes pratiques de gestion des déchets de chantier
 - o Rappel et mise en valeur des consignes de tri des déchets de bureau
 - o Maintien du groupe de travail sur l'Environnement et le Développement Durable « Carré Vert »
 - o Sensibilisation sur les enjeux globaux et spécifiques à l'entreprise
 - o Communication à l'ensemble du personnel des résultats environnementaux
 - o Maintien de la suppression des gobelets en plastique dans les distributeurs de boissons et mise à disposition de chaque collaborateur d'un mug
 - o Utilisation de papier recyclé
- Certification par Socotec du système environnemental – obtention du certificat ISO 14001
- Utilisation de vélos électriques afin de proposer aux collaborateurs un mode de déplacement moins polluant
- Possibilité donnée aux salariés de se faire livrer à l'entreprise des paniers de fruits et légumes frais et de saison, en provenance directe des producteurs
- Réalisation d'audits environnementaux sur les chantiers.

Indicateurs :

- o Quantités de déchets collectées en 2018 :
 - DIB et déchets inertes : 1 832 T
 - Bois : 779 T
 - Métaux : 201 T
 - Papiers / cartons : 24 T
 - Fluides frigorigènes : 0,06 T
 - DEEE : 3 T
 - Déchets dangereux : 61,6 T



Objectifs en 2019 :

- Former l'ensemble des encadrants opérationnels à la politique environnementale, ses objectifs et la mise en œuvre sur leurs opérations
- Etablir un Plan de Gestion Environnemental sur tous les chantiers récapitulant les impacts de nos activités et les mesures à mettre en œuvre pour les minimiser
- Ne plus avoir de poubelles individuelles dans les bureaux et jeter les déchets dans la poubelle commune des plateaux de bureaux.

Consommations de carburant

Actions en 2018 :

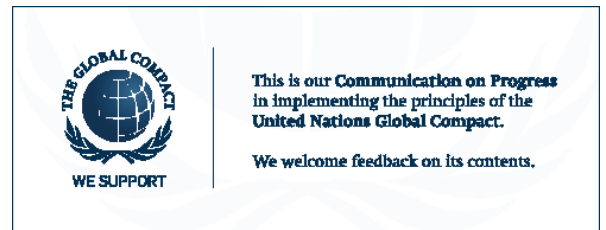
- 12 personnes pratiquent le télétravail, soit près de 469 196 km de trajet en moins chaque année ;
- Installation de bureaux déportés sur chantier est favorisée pour limiter les déplacements des équipes d'encadrement de chantier ;
- Poursuite du renouvellement du parc automobile afin d'en réduire l'empreinte carbone.
- Déploiement d'outils mobiles sur les chantiers.

Indicateurs :

- o Quantité de carburant consommée :
 - 2018 : 427 000 L
 - 2017 : 437 813 L
 - 2016 : 479 689 L
 - 2015 : 531 958 L
- o Pourcentage de renouvellement du parc automobile :
 - 2018 : 19 %
 - 2017 : 21 %
 - 2016 : 21 %
 - 2015 : 20 %
 - 2014 : 25 %

Objectifs en 2019 :

- Poursuite du renouvellement du parc automobile en choisissant dans notre gamme les véhicules les plus économiques sur le long terme, c'est-à-dire ceux qui émettent le moins de CO₂ (baisse des consommations de carburant, moins de pollution, baisse de la Taxe Véhicules Société), et respectant les dernières normes environnementales en vigueur (euro 6) ;
- Réflexion sur la gestion du parc automobile par télématique embarquée, avec suivi individuel des salariés (objectif : baisse de 5% des consommations de carburant et réduction de taux d'accidentologie) ;
- Mise en place d'actions de réduction des gaz à effet de serre liés à la consommation de carburant ;



Consommations d'énergie

Actions en 2018 :

- Poursuite de la tenue des indicateurs de suivi environnementaux concernant les consommations de gaz naturel et d'électricité ;
- Sensibilisation aux éco-gestes lors de l'accueil des nouveaux embauchés.

Objectifs en 2019 :

- Poursuite de la sensibilisation des nouveaux embauchés et des salariés.
- Poursuite du suivi du tableau de bord environnemental.

Qualifications « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE)

Actions en 2018 :

- Obtention de la certification ISO 14001
- Maintien d'un groupe de travail « Carré Vert » ;
- Diffusion de quizz et de défis mensuels sur le thème de l'environnement dans le cadre des « Mardi de l'Environnement ».

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'Environnement

- Obtention de la certification ISO 14001
 - o Identification des principaux aspects et impacts environnementaux des activités de BALAS ;
 - o Recensement des principales exigences légales et réglementaires applicables ;
 - o Etablissement d'un plan d'actions prioritaires à mettre en œuvre traitant à minima de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des déchets ;
 - o Gestion du projet environnemental.

Objectif en 2019 :

- Renouveler la certification ISO 14001
- Généraliser les audits environnementaux sur les chantiers
- Poursuivre les actions initiées pour diminuer notre impact environnemental








Chantiers respectueux de l'Environnement

Le Groupe BALAS maintient sa participation dans des chantiers visant des certifications environnementales HQE®, LEED ou BREEAM.

Voici la liste des chantiers en cours ou terminés, répondant à ces référentiels :

En cours 	IMMEUBLE DE BUREAUX 32 rue Guersant 75017 PARIS	Maître d'ouvrage GECITER Maître d'œuvre LOBJOY & BOUVIER & BOISSEAU	Lot Plomberie	938 000 €
En cours 	BATIMENTS DE LA BANQUE BNP PARIBAS 16 boulevard des Italiens 1 boulevard Haussmann 75009 PARIS	Maître d'ouvrage BNP PARIBAS Maître d'œuvre ALTO INGENIERIE	Lot Plomberie	1 832 000 €
En cours 	SUNFLOWER 5/9 Rue Van Gogh 75012 PARIS	Maître d'ouvrage GECINA Maître d'œuvre ARTELIA	Lot Plomberie	1 324 000 €
En cours 	GALERIES LAFAYETTE 52, Av des Champs Elysées 75008 PARIS	Maître d'ouvrage GALERIES LAFAYETTE Maître d'œuvre SRA ARCHITECTURE	Lot MACRO LOT 4	7 100 000 €
En cours 	3 M Boulevard de l'Oise 95000 CERGY PONTOISE	Maître d'ouvrage NEXITY Maître d'œuvre EGIS	Lot CFO - CFA	2 070 000 €
En cours 	8 PENTHIEVRE 75008 PARIS	Maître d'ouvrage NEXIMMO Maître d'œuvre ARTELIA	Lot CVC – Plomberie	2 700 000 €
En cours 	AGORA 1 Place Louis Renault 92500 RUEIL MALMAISON	Maître d'ouvrage NEXIMMO Maître d'œuvre EGIS	Lot Plomberie	970 000 €
En cours 	AQUAREL EXTENSION Quai de Stalingrad / rue Camille Desmoulins / Rue Garibaldi 92130 ISSY LES MOULINEAUX	Maître d'ouvrage SEFRICIME Maître d'œuvre ARTELIA	Lot Plomberie	1 175 000 €
En cours 	TOUR TRINITY avenue de la Division Leclerc 92400 COURBEVOIE	Maître d'ouvrage BATEG Maître d'œuvre BARBANEL	Lot Plomberie	3 550 000 €

<p>En cours</p>   <p>breem</p>	<p>PULSE Place du Front Populaire 93200 SAINT DENIS</p>	<p>Maître d'ouvrage BATEG Maître d'œuvre ARTELIA</p>	Lot Plomberie	1 470 000 €
<p>En cours</p>  	<p>LAMBLARDIE 17 rue Lamblardie 75012 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage FONDATION DE ROTCHILD Maître d'œuvre MARTIN & GUIHENEUF A.M.O</p>	Lot CVCD - Plomberie	2 770 590 €
<p>En cours</p>  	<p>NEUILLY GIM 34 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE</p>	<p>Maître d'ouvrage BOUYGUES Maître d'œuvre SFICA</p>	Lot CVC/PLOMBERIE	2 597 240 €
<p>En cours</p>  	<p>LE France 190-198 avenue de France 75013 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage GECINA Maître d'œuvre SFICA</p>	Lot CVC	4 835 268 €
<p>En cours</p>   <p>breem</p>	<p>TOUR ALTO 4 Place des Saisons La Défense 1 92400 COURBEVOIE</p>	<p>Maître d'ouvrage LINKCITY Maître d'œuvre SRA ARCHITECTE</p>	Lot Plomberie	3 995 000 €
<p>En cours</p>   <p>breem</p>	<p>PERISIGHT Rue Auboin 92110 CLICHY</p>	<p>Maître d'ouvrage NEXIMMO Maître d'œuvre BERIM</p>	Lot Plomberie – CVC	5 420 000 €
<p>En cours</p>    <p>breem</p>	<p>ALTAIS 65 rue du Capitaine Dreyfus 93100 MONTREUIL</p>	<p>Maître d'ouvrage ABCD ADVANCED Maître d'œuvre QUARTUS</p>	Lot Plomberie	2 045 000 €
<p>En cours</p>  	<p>NOVA VISTA 5/7 Av de la Porte de Plaisance 75015 PARIS</p>	<p>Maître d'ouvrage GROUPE ARC Maître d'œuvre 2AD ARCHITECTURE</p>	Lot CVC/Plomberie	1 030 000 €
<p>En cours</p>   <p>breem</p>	<p>RIVERGATE Quai de Stalingrad / rue Camille Desmoulins / Rue Garibaldi 92130 ISSY LES MOULINEAUX</p>	<p>Maître d'ouvrage SEFRI CIME Maître d'œuvre ARTE CHARPENTIER ARCHITECTES</p>	Lot Plomberie	1 575 000 €
<p>En cours</p>  	<p>@HOME – LA CITE DU NUMERIQUE 1/5 rue Jean Jacques Rousseau 94200 IVRY SUR SEINE</p>	<p>Maître d'ouvrage SEHF Maître d'œuvre MAZET & ASSOCIES</p>	Lot CVC/Plomberie	1 890 000 €

En cours 	JARDINS ALBERT KAHN 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	Maître d'ouvrage Conseil Général des Hautes Seines Maître d'œuvre BTP Consultants	Lot CVC/Plomberie	2 744 420 €
En cours 	HOTEL CHEVAL BLANC 1 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS	Maître d'ouvrage LVMH HM Maître d'œuvre Ertim	Lot CVC/Plomberie	4 992 500 €
En cours 	HOTEL HYATT REGENCY 3 place du Général Koenig 75017 PARIS	Maître d'ouvrage Constellation Hotels France Maître d'œuvre International d'Architecture	Lot CVC Lot Plomberie	3 600 000 € 4 700 000 €
En cours 	HOTEL OKKO Rue du Colonel Pierre Avia 75015 PARIS	Maître d'ouvrage BOUYGUES IMMOBILIER Maître d'œuvre ARTELIA	Lot CVC/Plomberie Lot Electricité	4 445 000 € 1 350 000 €
Juillet 2017 	A9A1 avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS	Maître d'ouvrage COGEDIM Maître d'œuvre Ateliers 2/3/4	Lot CVC/Plomberie	4 095 000 €
Décembre 2017 	PONDORLY 21 rue du Pont des Halles 94550 CHEVILLY LARUE	Maître d'ouvrage PREFECTURE DE POLICE Maître d'œuvre DUBOIS Philippe-Charles	Lot Plomberie Lot CVC	3 200 000 €
En cours 	LYCEE A SECTIONS INTERNATIONALES NOISY LE GRAND ZAC des Fontaines Giroux 94360 BRY SUR MARNE	Maître d'ouvrage REGION IDF / SAERP Cité Régionale de l'Environnement 90/92 Avenue du Gal Leclerc 93500 PANTIN Maître d'œuvre Atelier 2/3/4	Lot CVC/Plomberie	4 150 000 €



Achats responsables

Actions en 2018 :

- Evaluation et suivi des fournisseurs et fabricants en termes d'implication environnementale ;
- Maintien des actions en termes d'achats responsables :
 - o Remplacement de produits dangereux (polluant ou CMR)
 - o Utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement (bois labellisé PEFC, papier labellisé FSC et Ecolabel européen) lorsque possible
 - o Organisation d'un Café Responsable mensuel pour les salariés. Les produits proposés sont principalement issus de l'agriculture biologique et achetés exclusivement auprès du secteur protégé ;
 - o Organisation pour les salariés de ventes de miel et produits de la ruche, production de notre apiculteur partenaire.

Objectif en 2019 :

- Poursuite des actions d'achats responsables, en lien avec la démarche de certification environnementale.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La charte éthique du Groupe BALAS stipule que les relations avec les autorités locales et l'administration, les clients et les prestataires de service doivent être exemptes de toute pratique frauduleuse, en particulier de corruption ou d'action anti-concurrentielle.

Elle précise que le personnel du Groupe BALAS acceptera seulement une gratification, des cadeaux, des invitations ou des prestations de la part de tiers s'ils sont de faible valeur symbolique, et s'ils respectent les lois et réglementations locales. En tout cas, cette pratique ne peut pas modifier le comportement professionnel de la personne travaillant pour le Groupe BALAS. »

Actions en 2018 :

- Mise à jour de la charte éthique.

Objectif en 2019 :

- Continuer à promouvoir la charte éthique et les pratiques vertueuses.

Description des moyens utilisés pour diffuser cette communication aux parties prenantes du Groupe BALAS

Conformément aux obligations liées au statut d'adhérent au Pacte Mondial, le Groupe BALAS diffuse cette communication à ses parties prenantes.

Le Groupe BALAS fait figurer une fiche synthétique de cette communication dans l'ensemble de ses dossiers de remise des offres à ses clients et adresse également cette fiche à ses prestataires afin d'afficher son engagement et d'inviter tous ses partenaires à s'engager dans cette démarche qui peut fédérer toutes les énergies autour d'un objectif commun porteur de sens : créer un meilleur environnement pour chacun, dans le respect de tous et dans la transparence.

Le Groupe BALAS diffuse également cette communication à ses collaborateurs en sollicitant par la même occasion toutes les contributions internes pour la définition et la réalisation d'objectifs nouveaux dans le cadre de cette démarche de support au Pacte Mondial.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	2014	2015	2016	2017	2018
CONDITIONS DE TRAVAIL					
Handicap					
Montant des achats réalisés par le Groupe auprès d'ESAT et EA :	13 725 €	11 874 €	11 667 €	22 635 €	25 172 €
Part de travailleurs handicapés dans l'effectif total	2,65%	2,50%	2,70%	6,10%	4,10%
Insertion					
Nombre de partenariats effectifs	67	NC	9	8	8
Nombre d'heures d'insertion effectuées	5652 h	6285 h	NC	NC	NC
Formations					
Nombre d'heures de formation	8 284 h	7 234 h	9 856 h	8 120 h	8903
Part des alternants dans l'effectif total	9%	7,6%	9,5%	11,3%	10,7%
Fins de contrats : pourcentage des CDI et poursuite d'études dans le Groupe (%)	56%	61%	29%	23%	23%
Sécurité au Travail					
Taux de fréquence	31,7	35,7	29,3	25	32,7
Taux de gravité	1,68	1,46	1,96	2,08	1,55
ENVIRONNEMENT					
Gestion des déchets					
DIB			2 158 T	2 161 T	1832
Déchets inertes	592 T	2343 T	516,6 T	400 T	779 T
Bois	120 m ³	905 m ³	162,18 T	265 T	243 T
Métaux	65 T	63,4 T	84,58 T	78 T	201 T
Papiers / cartons	55,13 T	49,94 T	15,19 T	26 T	24 T
Fluides frigorigènes	0,32 T	0,219 T	0,183 T	0,38 T	0,06T
Piles et batteries	0,5 T	0,261 T	0 T	0,5 T	0
Gravats souillés			6,45 T	5 T	0
Autres déchets dangereux			71,62 T	61,6 T	41,65 T
DEEE	5,83 T	5,585 T	10,061 T	10,6 T	3 T
Terre					61 T
Consommations de carburant					
Quantité de carburant consommée	451 289 L	531 958 L	479 689 L	437 813 L	427 000 L
Pourcentage de renouvellement du parc automobile	25%	20%	21%	21%	19%